

2009/1596 - Attribution de trois subventions aux associations : Maison de l'Europe, Europe Info Rhône-Alpes, le Pôle Européen de Lyon et Rhône-Alpes (Direction des Relations Internationales) (BMO du 06/07/2009, p. 1596)

Rapporteur : M. DACLIN Jean-Michel

M. DACLIN Jean-Michel, rapporteur : Monsieur le Maire, Mesdames Messieurs, cette délibération est un constat un peu triste. Nous avions rêvé, en 2004, mettre ensemble toutes les associations européennes et il faut aujourd'hui constater la réalité, ces associations ont eu du mal, pour ne pas dire plus, à s'entendre. Cette délibération divise en trois le montant de notre budget au travers des trois principales associations, et vous avez peut-être remarqué qu'on leur met une partie incitative si elles décident d'aller dans le bon chemin et travaillent ensemble. On pourra revoir cela à l'automne.

Mme BALAS Laurence : Monsieur le Maire, chers Collègues, juste un mot pour vous dire que nous voterons bien sûr cette attribution de subventions car nous sommes attachés aux questions de l'Europe et à l'information du grand public en la matière.

En effet, un mois après les élections européennes, ce qui nous a tous frappés, c'est le taux d'abstention et il faut rendre l'Europe compréhensible, et pas seulement en période électorale. Je crois que c'est l'objet du travail de ces associations.

J'ai cependant deux remarques rapides à formuler :

La première : vous nous proposez ici une répartition strictement égalitaire entre ces trois associations. Est-ce juste ? Si on regarde leur budget, on s'aperçoit que ceux des deux premières qui sont des relais Europe Direct, sont sensiblement égaux, mais celui de la troisième est nettement inférieur, ce qui fait que les subventions de la Ville de Lyon représentent 4 % du budget des deux premières associations, et 23 % du budget de la troisième. Donc, une fois encore, nous nous demandons sur quelle base vous vous appuyez pour attribuer ces subventions, et quels sont les critères retenus ?

Deuxième remarque : à travers ce rapport, M. Daclin vient d'en parler, nous découvrons la mise en place de ce qu'on pourrait appeler des contrats d'objectifs pour ces associations conditionnant un versement complémentaire à la fin de l'année. Sur le principe, cela nous paraît une très bonne idée et nous pensons même que cela pourrait s'appliquer à un grand nombre d'associations subventionnées. Nous sommes personnellement plutôt favorables à un système individualisé qui permettrait de récompenser les associations volontaristes. Mais là aussi, des critères d'attribution méritent d'être mis en place.

Dans cet esprit, nous sommes volontaires pour travailler avec vous sur la mise en place de grilles de lecture des résultats obtenus par les associations qui bénéficient de subventions de la Ville. Je vous remercie.

Mme PIERRON Sylvie : Monsieur le Maire, chers Collègues, on ne peut qu'être interpellés effectivement Madame Balas, par le taux élevé d'abstention aux élections européennes. Contrairement à certaines affirmations et considérant le taux élevé de participation au référendum de 2005, l'abstention n'est pas une marque d'indifférence, mais une position politique, fut-elle d'incompréhension. L'« eurocapitalisme » ne répond pas aux préoccupations quotidiennes de la majorité des Français, l'abstention est le résultat de la mise sous l'étouffoir des enjeux réels des élections des députés européens. Le manque de relai envers les préoccupations quotidiennes des travailleurs et des citoyens, de tous ceux qui « tirent le diable par la queue » dans l'élaboration des politiques de l'Union européenne est une raison importante de la faible participation démocratique.

Notre interrogation porte donc sur le débat démocratique contradictoire et pluraliste qui aurait dû avoir lieu, au niveau national, au niveau de la circonscription Sud Est et à Lyon, par les trois associations que nous subventionnons. Il n'y a pas eu de confrontation publique sérieuse ni pendant la campagne, ni surtout à longueur d'année, pour contribuer à donner du sens à la construction européenne, non pas dans un petit cercle d'initiés, mais pour le plus grand nombre de Lyonnais.

Pour ces raisons et en l'absence de bilan qui nous montrerait les actions et le contenu des rencontres d'information, de réflexion et de débat sur les questions et les choix politiques européens, le groupe Communiste, Républicain et Intervention citoyenne s'abstiendra sur ce dossier.

M. HEMON Pierre, Adjoint : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, j'irai très vite. D'après ce que je viens d'entendre et que je trouve vraiment profondément désolant, je tiens à le dire, je crois qu'il faut au moins aider à parler d'Europe. Ce sont peut-être les partis qui en parlent le moins qui pourraient le moins critiquer ce qui se fait là, car certains ont beaucoup parlé d'Europe pendant la campagne électorale et cela a eu de très bons résultats. Je m'arrête là-dessus.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Le Groupe Communiste, Républicain et Intervention citoyenne s'est abstenu. Mme d'Anglejan a voté contre.)

(Adopté.)